

A.150a3

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

**ATELIER DE RESTITUTION DE L'ÉVALUATION DE LA NOTE
STRATEGIQUE 2012-2013 ET DE RESULTATS A MI-PAROURS
DE LA STRATEGIE 2014-2015**

8 JUIN 2015, au Bureau d'ONU Femmes à Abidjan

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans la perspective d'améliorer la mise en œuvre de ses activités et l'efficacité de ses programmes, le bureau de l'ONUFEMMES Côte d'Ivoire a procédé en 2014, à l'évaluation de sa note stratégique portant sur la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013. Cet exercice a été conduit par un consultant national, du 22 mai au 22 novembre 2014. ONU-Femmes entend partager les principales conclusions de cette évaluation avec les parties prenantes et autres acteurs-clefs du développement en Côte d'Ivoire. De plus, le bureau pays de l'ONU-Femmes en Côte d'Ivoire entend partager les résultats obtenus sur la période 2014-2015 et recueillir les observations et recommandations stratégiques de ces acteurs-clefs. Ces contributions serviront de bases de réflexion tant pour l'identification future des principales actions à soutenir que des acteurs et zones à cibler, ce dans la perspective de la formulation de sa note stratégique 2016-2017 en appui au PND2016-2020 de la Côte d'Ivoire.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

Objectif général

L'objectif général cet atelier est d'une part de partager les résultats et les recommandations de l'évaluation de la note stratégique 2012-2013, d'autre part, de recueillir les orientations stratégiques pour les périodes subséquentes.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Présenter la démarche méthodologique, les principaux résultats et les recommandations de l'évaluation de la note stratégique 2012-2013
- Présenter les principaux résultats de la mise en œuvre du plan de travail 2014
- Présenter les principales orientations de la note stratégique 2014-2015
- Recueillir les observations /recommandations des participants.

3. RESULTATS ATTENDUS

- La stratégie globale des interventions d'ONU Femmes et la contribution du bureau pays aux objectifs de développement de la Côte d'Ivoire sur la période de 2012 à 2014 sont présentées aux partenaires et mieux connus d'eux
- Un projet de Réponse de la Direction (Draft Management Response) couvrant toutes les recommandations de l'Évaluation de la Stratégie-Pays d'ONU Femmes Côte d'Ivoire 2012-2013 est disponible

- Des orientations stratégiques sont données pour le programme mis en œuvre en 2015 et dans la perspective de la formulation de la note stratégique 2016-2017 de l'ONU-Femmes
- La communication sur les activités du bureau d'ONU-Femmes et la visibilité de ses partenaires sont assurées.

4. METHODOLOGIE DE L'ATELIER

L'atelier se déroulera en une journée et s'articulera autour de présentations en plénière, travaux de groupe, restitutions et discussions en plénières.

Le consultant national ayant évalué la note stratégique 2012-2013 et l'expert en évaluation du bureau régional de l'ONU-Femmes à Dakar seront les personnes ressources pour conduire cet exercice, en vue de la production d'une feuille de route qui servira de boussole pour la formulation et la mise en œuvre des activités soutenues par l'ONU-Femmes CI.

5. DATE ET LIEU

L'atelier se tiendra le Lundi 8 juin 2015 au bureau de l'ONU Femmes sis aux 2 Plateaux 7^e tranche.

6. KIT DIDACTIQUE

- ✓ Précédemment à l'atelier, des courriers d'invitation seront transmis accompagnés de :
 - les TDR de l'atelier
 - le Résumé exécutif du rapport d'évaluation

A la suite de la transmission des courriers, un suivi téléphonique sera effectué pour avoir les contacts des personnes désignées par leur structures, afin de leur partager copie électronique du rapport intégral de l'évaluation, précédemment à l'atelier.

- ✓ Au cours de l'atelier chaque participant se verra remettre un kit composé de : 1 copie des TDR de l'atelier, le Résumé exécutif du rapport d'évaluation et les TDR de l'évaluation, 1 copie des présentations, un bloc note, un stylo, la résolution portant création de l'ONU Femmes, les fiches thématiques.

7. AGENDA

| Heure | Activités | Personnes ressources |
|---------------|--|---|
| 08:00 – 08:30 | Accueil et installation | Donald Koffi / Jean Claude Kouassi |
| 08:30 – 08:35 | Intro | Nicolas Betsi |
| 08:35 – 08:45 | Mot de bienvenue et Allocution d'ouverture | Représentante ONU Femmes Représentant du MSFFE |
| 08:45 – 08:55 | Présentation agenda de la journée | Nicolas Betsi |
| 08:55 – 09:05 | Tour de table (présentation) et introduction de la 1 ^{ère} présentation | Sylvie Gougoua |
| 09:05 – 09:20 | 1-Cadre de formulation et de mise en œuvre du plan stratégique d'ONU Femmes | Madeleine Oka-Balima |
| 09:20 – 09:35 | Echanges | Cyuma Mbayiha |
| 09:35 – 10:00 | 2- Rapport d'évaluation de 2012-2013 | Kam Oleh, Consultant |
| 10:00 – 10:40 | Echanges et discussions | Cyuma Mbayiha |
| 10:40 – 10:45 | Annnonce de la pause-café et photo de famille | Jean Claude Kouassi |
| 10:45 – 11:00 | Pause-café | |
| 11:05 – 11:25 | 3- Note Stratégique 2014-2015 | Madeleine Oka-Balima |
| 11:25 – 11:45 | Echanges | Cyuma Mbayiha |
| 11:45 – 11:55 | 4-1 Résultats 2014-Coordination et GRB | Madeleine Oka-Balima |
| 11:55 – 12:05 | 4-2 Résultats 2014 : Leadership et participation politique | Sylvie Gougoua |
| 12:05 – 12:15 | 4-3 Résultats 2014 : Autonomisation et violences | Nicolas Betsi |
| 12:15 – 12:25 | Présentation sur le PND 2016-2020 | DGPLP du MEMPD |
| 12:25 – 12:50 | Echanges et discussions | Cyuma Mbayiha |
| 12:50 – 13:00 | Présentation de la méthodologie de travail de l'après midi | Cyuma Mbayiha |
| 13:00 – 14:00 | Pause déjeuner | |
| 14:00 – 14:15 | Remise en place et formation des groupes de travail | Jean Claude Kouassi |
| 14:15 – 15:30 | Travaux en groupe | Chefs de groupes |
| 15:30 – 16:00 | Restitution en plénière | Cyuma Mbayiha |
| 16:00 – 16:15 | Consolidation des recommandations | Cyuma Mbayiha et Kam Oleh |
| 16:15 – 16:20 | Présentation des recommandations des participants au Management d'ONU Femmes | Cyuma Mbayiha |
| 16:20 – 16:30 | Mot de clôture et fin de l'atelier | Représentante ONU Femmes Représentant du MSFFE |

8. CIBLE

Cette activité réunira 57 participants émanant de composantes nationales, internationales, journaliste et partenaires financiers de l'ONU Femmes.

| Nbre de participants attendus | Structures | Représentants attendus | |
|--|---|---|----------------------------------|
| | | Direction / Service | Nom et prénoms |
| Partenaires Gouvernementaux et Institutionnels (22) | | | |
| 4 | Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant | Cabinet | |
| | | Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale | |
| | | Direction de la Promotion de la Famille, de la Femme et des activités Socio-économiques | |
| | | CNLVFE | |
| 4 | Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement | Direction Générale du Plan | |
| | | Programme National de Cohésion Social | |
| | | Chef de la Cellule de Coordination Stratégique | |
| | | Cellule genre | |
| 1 | Garde des Sceaux, Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques | Cellule genre | |
| 2 | Ministère chargée de l'Economie et des Finances | Cellule genre | |
| | | Service à charge des Organisations internationales | |
| 1 | Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères | Direction Protocole | |
| 2 | Ministère de l'Agriculture | Direction Générale de la Production de la Diversification Agricole | |
| | | Cellule genre | |
| 2 | Ministère de la Santé et de Lutte contre le SIDA | Programma national de lutte contre le sida | |
| | | DG santé | |
| 1 | Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle | Cellule genre | |
| 1 | Cellule de la Conseillère Spéciale chargée du Genre et des Affaires Sociales | Compendium des compétences féminines | Mme Euphrasie Yao, Coordinatrice |
| 3 | Assemblée Nationale | Vice-Présidence | |
| | | Caucus des femmes parlementaires | |
| | | Pdt du réseau des parlementaires de lutte contre le Sida | |

| Nbre de participants attendus | Structures | Représentants attendus | |
|---|---|------------------------------------|------------------------------|
| | | Direction / Service | Nom et prénoms |
| 1 | Commission nationale des droits de l'Homme | | Commissaire Namizata Sangaré |
| Organisations Internationales (15) | | | |
| 1 | ONU CI | Division des droits de l'Homme | |
| 1 | UNESCO | Point focal genre | |
| 1 | PNUD | Point focal genre | |
| 1 | UNFPA | Point focal genre | |
| 1 | Bureau de la Coordonnateur Résident | Point focal genre | |
| 1 | UNHCR | Point focal genre | |
| 1 | ONUSIDA | Point focal genre | |
| 1 | UNICEF | Point focal genre | |
| 1 | WILDAF | Point focal genre | |
| 1 | SFCG | Chef de Mission | |
| 1 | NDI | Point focal genre | |
| 4 | ONU FEMMES | Unité programme | |
| Partenaires nationaux et OSC (14) | | | |
| 1 | ONG AIP (Association Ivoirienne pour le Progrès) | Président de direction | |
| 1 | ARSIP (Alliance des Religieux contre le VIH/Sida et les autres Pandémies) | Directrice Exécutive | |
| 1 | ASAPSU (Association de Soutien à l'Auto Promotion Sanitaire Urbaine) | Présidente | |
| 1 | ClIRA (Children's Life in Rural Area) | Coordonnateur Général | |
| 1 | FEV (Fondation espoir et Vie) | Directeur Exécutif | |
| 1 | FONDATION DJIGUI | Directeur Exécutif | |
| 1 | REPSFECO (Réseau Paix et Sécurité des Femmes dans l'Espace CEDEAO) | Présidente Régionale | |
| 1 | RUBAN ROUGE Côte d'Ivoire | Président Conseil d'Administration | |
| 1 | WANEP CI (West Africa Network for Peacebuilding in Côte d'Ivoire) | Présidente | |
| 1 | ONEF | Présidente | |
| 1 | AFJCI | Présidente | |
| 1 | COFCI | P.C.A | |
| 1 | MACOM | Présidente | |
| 1 | OIS Afrique | | |
| Medias et organes de presse (7) | | | |
| 1 | RTI | Journaliste | |
| 1 | FRATERNITE MATIN | Journaliste | |

| Nbre de participants attendus | Structures | Représentants attendus | |
|-------------------------------|-------------|------------------------|----------------|
| | | Direction / Service | Nom et prénoms |
| 1 | NOTRE VOIE | Journaliste | |
| 1 | INTER | Journaliste | |
| 1 | PATRIOTE | Journaliste | |
| 1 | ONU CI. FM | Journaliste | |
| 1 | Abidjan.net | Journaliste | |

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail



EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE L'ONU FEMMES DANS L'ATTEINTE DES RESULTATS DE DEVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE 1^{er} JANVIER 2012- 31 DECEMBRE 2013



Rapport final – Résumé Exécutif

Dr kam oleh

Abidjan, Décembre 2014



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| SIGLES ET ABBREVIATIONS _____ | 3 |
| RESUME EXECUTIF _____ | 5 |
| I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION _____ | 10 |
| II- PRESENTATION DE LA NOTE STRATEGIQUE 2012-2013 DE L'ONU FEMMES EN COTE D'IVOIRE _____ | 11 |

SIGLES ET ABBREVIATIONS

| | |
|------------|--|
| ADDR | Autorité pour le Désarmement la Démobilisation et la Réinsertion |
| AFBEV | Association des Femmes Battantes Eleveuses de Volailles |
| AFJCI | Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire |
| AGR | Activité Génératrice Revenu |
| AMI | Appel à Manifestation d'Intérêt |
| ANADER | Agence National d'Appui au Développement Rural |
| ASNU | Agence du Système des Nations Unies |
| CDVR | Commission Dialogue Vérité et Réconciliation |
| CEDBE | Comité des Experts africains sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant |
| CEA | Commission Economique pour l'Afrique |
| CEDEF | Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes |
| CEDEAO : | Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CI-AF | Comité Inter-Africain |
| CNO : | Centre, Nord et Ouest |
| COCOFCI : | Compendium des Compétences Féminines de Côte d'Ivoire |
| COOPEC : | Coopérative d'Epargne et de Crédit |
| CUA : | Commission de l'Union Africaine |
| DAAF | Direction des Affaires Administratives et Financières |
| DEPG : | Direction de l'Egalité et de la Promotion du Genre |
| DSRP : | Document de Stratégie et de Réduction de la Pauvreté |
| FEMPACI : | Caucus des Femmes Parlementaires de Côte d'Ivoire |
| GTG | Groupe Thématique Genre |
| ICTJ | International Center for Transitional Justice |
| IMF | Institution de Micro-Finance |
| INS | Institut National de la Statistique |
| IRC | International Rescue Committee |
| MSFFE : | Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfance |
| NDI | National Democratic For International Affairs |
| ODAFEM : | Organisation pour le Développement des Activités des Femmes |
| OIF : | Organisation Internationale de la Francophonie |
| OMD : | Objectif du Millénaire pour Développement |
| ONEF : | Organisation Nationale pour l'Enfance, Femme |
| ONG : | Organisation Non Gouvernementale |
| OSC : | Organisation de la Société Civile |
| OSCS | Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale |
| ONU : | Organisation des Nations Unies |
| ONUCI : | Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire |
| ONU-Femmes | Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes |
| PALAJ : | Projet d'Amélioration de l'Accès aux droits et à la Justice |
| PBF | Peace Building Funds |
| PEC | Prise en Charge |
| PGNFNFD | Projet de Gestion Novatrice du Fonds National des Femmes et Développement |
| PIB | Produit Intérieur Brut |

| | |
|------------|--|
| PMO | Partenaire de Mise en Œuvre |
| PND | Plan National de Développement |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PBSO | United Nations Peacebuilding Support Office |
| PRDF | Projet de Restauration des Droits des Femmes |
| RASALAO | Réseau d'Action sur les Armes Légères en Afrique de l'Ouest Côte d'Ivoire |
| REPSFECO : | Réseau Paix et Sécurité des Femmes dans l'Espace CEDEAO |
| RTI | Radio Télévision Ivoirienne |
| SAFEM : | Solidarité Amour Femmes sewéké |
| SFCG | Search For Common Ground |
| SNU | Système des Nations Unies |
| SODEXAM | Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique |
| SSB | Services Sociaux de Base |
| TDR | Termes De Référence |
| TRC | Truth and Réconciliation Commission |
| UNDAF | Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement |
| UE | Union Européenne |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| UNDG | Groupe des Nations Unies pour le Développement |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |
| UNIFEM | Fonds des Nations Unies pour la Femme |
| UJCRK | Union de la Jeunesse de la Commune Rurale de Kpoté |
| USAID | Agence des États-Unis pour le Développement International |
| VBG | Violence Basée sur le Genre |
| VS | Violence Sexuelle |
| VVS | Victimes des Violences Sexuelles |
| WANEP | West Africa Network for Peace building in Côte d'Ivoire |

RESUME EXECUTIF

Contexte et justification de l'évaluation

Le présent rapport est relatif à l'évaluation de la contribution d'ONU femmes dans l'atteinte des résultats de développement de la Côte d'Ivoire du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013. Cette étude réalisée sous la supervision technique d'ONU-Femmes s'inscrit dans la dynamique de l'accompagnement de cette agence du système des Nations Unies au Gouvernement ivoirien dans le cadre de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme. Cet appui s'est fait à travers trois axes principaux: i) Accès des femmes à l'autonomisation et aux opportunités économiques, ii) Prévention de la violence contre les femmes et les filles et l'accès élargi aux services ; iii) Renforcement du leadership des femmes dans la paix et de la réponse humanitaire. La finalité recherchée à travers cette étude est d'évaluer la contribution d'ONU-Femmes à la réalisation des objectifs de développement de la Côte d'Ivoire pendant la période. L'atteinte de cette finalité a été examinée à travers les principaux critères d'évaluation : Pertinence, cohérence, efficience, efficacité, pérennité.

Objectifs général de l'évaluation et parties prenantes

L'évaluation des réalisations de la note stratégique 2012-2013 vise à évaluer sa contribution à la réalisation des objectifs de développement de la Côte d'Ivoire pendant la période. Elle examinera le positionnement et la stratégie adoptés par l'ONU Femmes pour faire face à des demandes spécifiques de la Côte d'Ivoire, tout en poursuivant en même temps l'objectif de promotion du genre et d'autonomisation des femmes. Le positionnement et les stratégies de l'ONU Femmes seront analysés dans la perspective du mandat de l'organisation et des priorités de développement du pays.

Les parties prenantes sont : les Agences du Système des Nations Unies ; la Commission de l'Union Européenne, les structures gouvernementales, les ONG nationales et internationales, les groupements des femmes ; les leaders communautaires et religieux, les membres des communautés bénéficiaires.

Méthodologie

La réalisation de l'étude a été conduite suivant une démarche participative et inclusive de collecte et d'analyse des données auprès des principales parties prenantes dans les localités concernées. Des techniques de collecte de données qualitatives (entretiens semi-structurés, focus groups) et quantitatives (entretiens directifs) ont ainsi été utilisés pour recueillir les données auprès des différents acteurs constitués du Personnel d'ONU-Femmes, des responsables des partenaires de mise en œuvre, des autorités administratives, des élus locaux, des leaders communautaires, des chefs de villages, des responsables d'associations et de groupements féminins, des organisations de la société civile et des populations bénéficiaires.

Résultats

Processus de formulation de la Note stratégique

La Note stratégique 2012-2013 d'ONU-Femmes en Côte d'Ivoire est issue du plan stratégique global de l'institution. La mission d'évaluation n'a pu obtenir d'informations précises pour se prononcer sur le processus d'élaboration de la Note stratégique 2012-2013. Elle n'a pas eu

d'indications (TDRs d'ateliers de concertation, rapports, liste de présence) que la partie nationale, les ASNU, la société civile ont été explicitement associés à la formulation de la Note stratégique. Ainsi l'on ne peut dire si la Note stratégique d'ONU-Femmes 2012-2013 est le fruit de vastes consultations menées avec des partenaires nationaux et internationaux au terme d'un processus participatif et inclusif.

La Note stratégique dispose d'un cadre logique. Le cadre logique comporte une chaîne de résultats qui indique l'impact, les effets et les produits dans chaque axe stratégique. Les effets et produits sont bien formulés. Cependant, l'évaluation de l'efficacité de la Note stratégique soulève des problèmes de mesure. En effet, des insuffisances sont constatées au niveau des indicateurs de référence qui ne facilitent pas l'évaluation. Ainsi, l'impact des projets d'ONU-Femmes est souvent difficile à saisir au niveau global, faute d'indicateurs de performance permettant d'évaluer la contribution directe d'ONU-Femmes à l'évolution d'une variable.

Pertinence : La pertinence des trois axes stratégiques et des projets à l'intérieur de ceux-ci est satisfaisante. Ils ont en harmonie avec les priorités nationales (PND 2012-2015), internationales (UNDAF 2012-2015, la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les OMD) ainsi qu'avec les besoins des bénéficiaires.

Efficacité : ONU-Femmes a contribué à l'atteinte des résultats de développement de la Côte d'Ivoire du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013, en ce sens que la mise en œuvre de la Note stratégique a permis d'obtenir des résultats significatifs au niveau de chaque axe stratégique. Au travers de la Note stratégique, l'appui d'ONU-Femmes a contribué de façon probante à l'atteinte des objectifs de développement en Côte d'Ivoire, tels que décrits dans le Plan National de Développement, (PND 2012-2015), spécifiquement les objectifs concourant à la consolidation de la paix, la cohésion sociale, la facilitation à l'accès aux services de la justice, la sécurité économique et aux droits des femmes, et à la réduction des violences basées sur le genre. En ce qui concerne l'axe stratégique (i) accès des femmes à l'autonomisation et aux opportunités économiques, ONU-Femmes a contribué à la réinsertion sociale et économique des femmes vulnérables et a constitué une porte d'entrée aux activités de cohésion sociale et de consolidation de la paix. Les interventions appuyées par ONU-Femmes ont contribué à promouvoir la cohésion sociale et à lutter contre la pauvreté des femmes rurales par le renforcement des moyens de production de façon durable des femmes. Les principaux acquis obtenus en matière de paix et cohésion sociale concernent le renforcement de la cohabitation pacifique entre les populations ainsi que le renforcement des relations intercommunautaires. Le dialogue intercommunautaire fortement fragilisé à l'issue de la crise postélectorale est rétabli et la cohésion sociale est devenue une réalité dans les villages des projets; le mouvement associatif a été redynamisé dans les différentes localités.

Au niveau de l'axe prévention de la violence faites aux femmes et les filles et accès élargi aux services, ONU-Femmes a contribué au processus de révision et de validation des textes discriminatoires à l'égard des sexes. Les textes discriminatoires ont été ainsi révisés, des propositions de réécriture sont disponibles et ce processus a contribué à l'adoption de la nouvelle loi sur le mariage. Cependant, l'appui d'ONU-Femmes a obtenu des résultats mitigés en ce qui concerne la prise en charge holistique des violences sexuelles. La loi du quota pour la participation des femmes, la loi pénale pour répondre aux violences faites aux femmes n'ont pas été adoptées ; de même, moins de 50% des recommandations de la CEDEF ont été mises en œuvre.

Au niveau de l'axe « leadership et participation des femmes à la paix et à la réponse humanitaire », ONU-Femmes a contribué au renforcement du processus de réconciliation nationale et de paix. L'appui d'ONU-Femmes a contribué à la représentation accrue des femmes dans la prévention, la médiation et la gestion des conflits au niveau local et national. Grâce à l'appui d'ONU-Femmes, les organisations des femmes ont davantage de moyens et de possibilités d'influer sur le processus de paix dans cette localité du pays. De même, un autre résultat en termes de contribution est la prise en compte de la problématique hommes-femmes au niveau de la CDVR, la prise en compte du genre dans les formulaires de questionnement des victimes et des auteurs selon le genre. La Note stratégique a influencé la conception de la politique de la CDVR dans le cadre de la réconciliation nationale en parvenant à faire en sorte que le genre soit présent dans les processus d'écoute et d'identification des victimes.

Efficience : l'efficience n'a pas été très satisfaisante. Au niveau financier, le mécanisme de mise à disposition du financement d'ONU-Femmes a contraint l'atteinte des résultats de la Note stratégique par la lenteur de la mise à disposition des fonds aux partenaires de mise en œuvre. Ces lenteurs ont entraîné le retard dans l'exécution des activités. Cette lenteur trouve notamment son explication dans la centralisation des procédures administratives au niveau du Bureau régional à Dakar ; ii) l'absence d'un responsable financier au sein du Bureau Pays pour donner les informations aux PMO et les accompagner dans la production des documents requis ; iii) le retard dans la soumission des rapports financiers par les PMO ; iv) la spécificité des comptes bancaires des PMO. A ce niveau, certains comptes étaient ouverts dans des structures de finances qui n'avaient pas de banques correspondantes, ce qui posait des problèmes de transfert d'argent. Outre les problèmes financiers, l'évaluation relève des problèmes au niveau des ressources humaines (insuffisance de personnel et/ou départ de certains membres du personnel). Cela a eu un impact sur la gestion de la Note stratégique.

Pérennité : les chances de pérennité des résultats après la fin de la Note stratégique 2012-2013 varient. Le manque de collaboration étroite avec le MSFFE n'a pas permis à la Note stratégique d'avoir un bon ancrage institutionnel pour une appropriation gouvernementale. Néanmoins, les actions de renforcement de capacités des acteurs (partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires) et l'élaboration de certains outils au niveau de la CDVR, de l'annuaire des femmes compétentes par exemple sont des gages de durabilité des acquis des projets. Dans d'autres projets, des défis restent à résoudre pour assurer la pérennité des résultats. C'est le cas des projets des groupements et associations des femmes pour lesquels des risques majeurs de durabilité persistent si les ventes des produits restent faibles, et des cases de la paix.

Au niveau de la coordination : l'évaluation montre que durant cette période, ONU-Femmes n'a pas exercé ce mandat de coordination en Côte d'Ivoire. ONU-Femmes n'a pas exercé le «lead» de la coordination. La présidence du groupe thématique genre était et est toujours assurée par l'UNFPA, l'ONU-Femmes étant censée en assurer la vice-présidence. Cette fonction de vice-présidence s'est traduite par l'élaboration de l'ordre du jour des réunions convoquées par UNFPA et la rédaction conjointe des comptes rendus des réunions. Bien qu'ONU-Femmes n'ait pas assuré la coordination du GTG pendant la période 2012-2013, néanmoins, elle a soutenu certaines activités conjointes qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes pour accroître la cohérence de l'action du système des Nations Unies. Notamment le soutien à la formulation d'une « Stratégie commune du système des Nations Unies pour promouvoir l'égalité des sexes dans le processus de consolidation de la paix (2011-2013) ».

Au niveau de la communication : Il ressort de l'évaluation qu'ONU-Femmes n'est pas très connue sur le terrain. La majorité des interventions de l'ONU-Femmes sont peu visibles et la

communication des résultats et le « marketing » de l'organisation dans son ensemble sont faibles. Il n'y avait pas de plan de communication pour communiquer sur les activités et les résultats.

Conclusion

Les axes stratégiques de la Note stratégique d'ONU-Femmes 2012-2013 sont pertinents par rapport aux priorités du Gouvernement ivoirien, aux priorités internationales et aux besoins des bénéficiaires. A travers la Note stratégique, ONU-Femmes a contribué à l'atteinte des objectifs de développement en Côte d'Ivoire en 2012 et 2013. Mais certains effets escomptés n'ont pas été atteints.

Les objectifs de la Note stratégique 2012-2013 ont été globalement atteints dans les trois axes stratégiques : l'accroissement de l'accès des femmes à l'autonomisation et aux opportunités économiques ; la prévention de la violence contre les femmes et les filles et l'accès élargi aux services ; le renforcement du leadership des femmes dans la paix et de la réponse humanitaire. Cependant, l'évaluation souligne que les défis de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire restent d'actualité. Afin d'atteindre cet objectif, les recommandations suivantes peuvent être faites :

Recommandations

➤ A l'endroit d'ONU-Femmes-CI

- Disposer d'une plus grande autonomie afin de rendre plus efficace et efficient son plan stratégique par la réduction des procédures de décaissements des financements et la mise à disposition des fonds aux PMO au moment opportun.
- Etoffer l'équipe du bureau pays afin d'être plus en mesure de répondre à la sollicitation de ses partenaires
- Mettre en place un système d'archivage physique et électronique des données et intégrer la pratique de la transmission synchrone et diachronique du savoir parmi le personnel
- Créer un service de communication pour rendre visibles les actions sur le terrain de la communication dans le but d'améliorer la visibilité de l'ONU-Femmes (élaborer des Bulletins trimestriels sur le genre, un site internet en Côte d'Ivoire, élaborer un rapport mensuel sur le genre en Côte d'Ivoire)
- Créer un service de suivi évaluation (recruter un chargé de suivi évaluation ; élaborer des indicateurs et un système de suivi évaluation ; faire des évaluations à mi-parcours et finales ; faire des visites régulières de suivi sur le terrain qui permettent de prendre des mesures correctives pendant la phase de mise en œuvre).
- Encourager la conduite d'études de base pour disposer de données de référence qui permettront de mesurer la performance de la Note stratégique
- Se donner tous les moyens pour assurer son mandat de « leader » de la coordination en matière de genre au sein de Nations Unies et vis-à-vis des partenaires nationaux et internationaux en Côte d'Ivoire
- Ouvrir des coordinations régionales pour faire un suivi régulier des activités et permettre une visibilité d'ONU-Femmes sur le terrain et décentraliser la gestion des partenaires de réalisation
- Participer à l'élaboration des projets des partenaires de mise en œuvre
- Organiser des réunions de coordination périodiques avec les partenaires techniques et financiers
- Renforcer la collaboration avec le DEPG en mettant en place un plan d'action

➤ **A l'endroit des ministères techniques**

- Renforcer la collaboration avec le MSFFE en mettant en place un plan d'action
- ONU-Femmes doit renforcer les capacités du MSFFE sur les méthodes de planification stratégique, la coordination, le suivi évaluation et la gestion axée sur les résultats. ONU-Femmes peut appuyer le processus d'élaboration du profil genre de la Côte d'Ivoire. Les défis en Côte d'Ivoire portent sur une meilleure connaissance par tous les acteurs nationaux de l'approche genre. ONU-Femmes peut aider à élaborer des outils de prise en compte du genre par tous les acteurs nationaux, l'élaboration d'indicateurs de mesure de l'égalité hommes/femmes et la mise en place d'un mécanisme de budgétisation sensible au genre. Aussi, ONU-Femmes doit appuyer le MSFFE pour la mise en place d'une coordination nationale genre (comité interministériel genre), surtout au niveau de la DEPG.
- Appuyer les cellules genre des ministères

➤ **A l'endroit des Parlementaires**

- Appuyer la mise en œuvre du pouvoir de contrôle de l'action publique, par la surveillance de la mise en œuvre des engagements de la Côte d'Ivoire en matière de Genre ;
- Faire le plaidoyer pour l'adoption des lois en faveur de la promotion du Genre
- Appuyer l'Assemblée Nationale pour l'organisation des missions et activités de sensibilisation et de vulgarisation des lois à l'endroit des acteurs institutionnels et des populations.
- Renforcer les capacités des parlementaires sur les questions liées au genre dans les domaines (éducation, santé, autonomisation)
- Appuyer le processus d'élaboration du projet de loi sur le relèvement du niveau de représentativité des femmes

➤ **Dans le cadre de la collaboration avec les partenaires de mise en œuvre**

- Renforcer les capacités des PMO sur les procédures administratives et financières, la gestion axée sur les résultats, le suivi évaluation et la réaction des rapports narratifs et financiers
- Faire des appels à projets pour sélectionner les PMO (réception des dossiers ; traitement suivant des critères prédéfinis ; organisation des séances de travail participatives avec les structures soumissionnaires ; réalisation d'évaluation organisationnelle)
- Mettre en place un groupe consultatif « cluster » des ONG travaillant dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes
- Harmoniser le canevas de rapportage pour tous les partenaires de réalisations quel que soit l'axe d'intervention et l'origine du financement (ONU-Femmes SIEGE, ONU-Femmes-CI).
- Mettre les moyens financiers à temps à la disposition des PMO
- Elaborer de façon conjointe des plans stratégiques et des plans de travail annuels

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION

La Côte d'Ivoire, pendant longtemps considérée comme un modèle de stabilité politique et de développement économique et social en Afrique subsaharienne, sort d'une décennie de crise consécutive au coup d'Etat militaire du 24 décembre 1999. Après divers accords politiques et une violente crise postélectorale, suite à la contestation en octobre-novembre 2010, des résultats du second tour des élections présidentielles, les gouvernements mis en place depuis juin 2011, et la tenue d'élections « apaisées », marquent le retour progressif de la Côte d'Ivoire à la normale.

Deux ans après la crise post électorale, les efforts entrepris pour accélérer le processus de transition et amorcer le développement ont connu des progrès. Ainsi, le taux de croissance du PIB attendu en 2012 a été de 8,6% (contre -4,7% en 2011). Le pays s'engage dans un ambitieux programme de réforme. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a fait le choix de renouer avec la planification à long terme, et s'est dotée d'un Plan National de Développement 2012-2015, adopté en mars 2012 pour « réaliser une croissance vigoureuse, soutenue, solidaire et productrice d'emplois, en particulier pour les jeunes, notamment les femmes ». Le PND constitue le nouveau cadre national d'intervention des actions de développement pour la programmation des appuis techniques et financiers des partenaires au développement. En vue d'atteindre la vision du chef de l'Etat de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent en 2020. En juin 2012, la négociation d'un programme économique et financier avec les institutions de Brettons Wood a permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative des pays pauvres très endettés, ce qui a contribué à l'allègement de la dette à hauteur de 4,4 milliards de dollars US et permis à la Côte d'Ivoire d'obtenir de ses bailleurs du groupe consultatif des intentions de financement à hauteur de 8,6 millions de dollars en décembre 2012. Ces fonds devraient contribuer à couvrir les besoins de ressources complémentaires à la mise en œuvre du PND. S'agissant de planification nationale ou locale, qu'il s'agisse de la comptabilité publique, des plans sectoriels ou décentralisés, il est à noter que l'intégration systématique du genre dans les processus de la chaîne PPBSE est à renforcer, de même que la production et l'analyse de données désagrégées selon les sexes.

Concernant le genre et l'autonomisation de la femme, pendant la décennie écoulée, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée dans des mesures d'ordre politique, législatif et administratif pour assurer la promotion de l'égalité entre les sexes. Cependant, malgré toutes ces initiatives et dispositions prises, nonobstant ces progrès importants. Compte tenu de tous ces défis, la problématique d'une prise en compte appropriée du genre demeure un enjeu structurel de développement dont il importe de tenir impérativement compte dans le contexte de transition post-crise de la Côte d'Ivoire.

Le 02 juillet 2010, prenant acte des rapports du Secrétaire Général de l'ONU, intitulés respectivement « Proposition détaillée relative à l'entité composite chargée des sexes et de l'autonomisation de la femme » et suivi de la résolution 63/311 de l'Assemblée générale sur la cohérence du système des Nations Unies a adopté une résolution 64/289 portant création d'une entité composite, devant être opérationnelle au 1^{er} janvier 2011, dénommée « entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, en abrégé ONU Femmes ».

Pendant la période 2012-2013, pour contribuer à relever les enjeux de développement de la Côte d'Ivoire, le bureau de l'ONU-Femmes en Côte d'Ivoire, d'abord mis en place en 2007 dans le cadre d'un projet conjoint UNIFEM exécuté au compte du genre en Côte d'Ivoire, dans les 3 domaines prioritaires suivant, dérivant des 6 domaines d'intervention de l'organisation : L'accroissement de l'accès des femmes à l'autonomisation et aux opportunités économiques ;

la prévention de la violence contre les femmes et les filles et l'accès élargi aux services, le renforcement du leadership des femmes dans la paix et de la réponse humanitaire.

Après deux années de mise en œuvre, la Note stratégique de l'ONU Femmes est arrivée à son terme le 31 décembre 2013. Il importe de procéder à une évaluation de ses réalisations, et de leur contribution aux résultats escomptés, aux fins d'en tirer les enseignements, et de procéder à une mise à jour intégrant tant les évolutions de l'environnement socioéconomique et politique de la Côte d'Ivoire, que les opportunités et menaces, et sur cette base, formuler la Note stratégique 2014-2015.

II- PRESENTATION DE LA NOTE STRATEGIQUE 2012-2013 DE L'ONU FEMMES EN COTE D'IVOIRE

➤ Contexte et analyse situationnelle

Située en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire a une superficie de 322.462 km² avec une population totale de 21,5 millions. La prospérité économique du passé a fait du pays le moteur économique de la sous-région. La Côte d'Ivoire occupe actuellement le 149^e rang sur 169 pays selon le rapport sur le développement humain du PNUD en 2010. Les efforts vers l'accomplissement des OMD n'ont pas donné les résultats escomptés. En effet, la Côte d'Ivoire est en retard dans l'atteinte des OMD avec seulement l'espoir de l'atteinte de l'OMD 2 d'ici 2015. Ces perspectives négatives sont en grande partie la conséquence d'une décennie de conflit et d'instabilité qui a entraîné à un coup militaire et à une rébellion en 2002). La crise a duré six mois et a fait plus de 3000 morts et a entraîné le déplacement de plus d'un million de personnes, et a vu des centaines de femmes et filles victimes de violences sexuelles comprenant le viol selon le Ministère des Affaires Féminines.

Bien qu'un nombre considérable de viols aient été commis par les hommes armés, il convient de noter que la grande majorité de viols ont été commises par les auteurs tels que des parents, des amis ou des voisins. Les données disponibles montrent en effet que la violence contre des femmes en Côte d'Ivoire soit étroitement liée aux valeurs culturelles. Une étude conjointe menée en 2008 sur les VBG a indiqué que 9 sur 10 femmes avaient souffert de violences sexuelles. Au cours de la dernière décennie, la Côte d'Ivoire a vu le nombre de pauvre doublé entraînant les difficultés d'accès aux services sociaux de bas.

➤ Le programme d'ONU-Femmes en Côte d'Ivoire 2012 – 2013

L'ONU-Femmes jouera le rôle de coordination des actions des ASNU à travers le groupe thématique genre. En plus de son rôle de coordination l'ONU-Femmes en Côte d'Ivoire focalisera son programme 2012-2013 autour des axes suivants : i) Accès des femmes à l'autonomisation et aux opportunités économiques, ii) Prévention de la violence contre les femmes et les filles et l'accès élargi aux services ; iii) Renforcement du leadership des femmes dans la paix et de la réponse humanitaire. Ceci est justifié par le contexte de conflit dans lequel était le pays.

Domaine d'intervention 1 : Accès des femmes à l'autonomisation et aux opportunités économiques.

En collaboration avec d'autres ASNU, ONU-Femmes conduira des efforts pour améliorer les conditions de vie et pour permettre l'accès des femmes aux opportunités économiques, y compris les PDIs, et d'autres femmes vulnérables dans les communautés d'accueil. Dans cette optique, ONU-Femmes soutiendra les femmes pour former des coopératives et leur apportera un appui technique pour la production et la commercialisation de leur production.

Au niveau de l'effet, ONU-Femmes en collaboration les autres ASNU va soutenir des initiatives sensibles au genre qui permettent d'améliorer les conditions de vie des femmes.

Au niveau des produits, ONU-Femmes va travailler en collaboration avec les ASNU pour : (i) renforcer les capacités techniques et organisationnelles de 250 femmes entrepreneurs dans le secteur agricole à travers un partenariat des agences du système des nations unies ; ii) améliorer l'accès de 250 femmes entrepreneurs à la terre dans le moyen Cavally et le Moyen Comoé à travers un partenariat des agences du système des nations unies ; iii) renforcer les moyens de production et des opportunités pour les rapatriés et les femmes chefs de famille dans les communautés hôtes ; iv) améliorer l'accès au marché local, régional et international de 250 femmes entrepreneurs à travers un partenariat des agences du système des nations unies.

Domaine d'intervention 2 : Prévention de la violence contre les femmes et les filles et l'accès élargi aux services

ONU-Femmes en Côte d'Ivoire va contribuer à la prévention et à la prise en charge des violences sexuelles contre les femmes. Cette contribution sera faite principalement à travers le PRDF. ONU-Femmes ne sera pas la structure opérationnelle, mais elle va s'appuyer sur les partenaires de mise en œuvre pour atteindre les résultats escomptés.

Au niveau des effets, ONU-femmes va atteindre les résultats suivants : i) le cadre légal pour prévenir et adresser les violences sexuelles et les violences basées sur le genre est renforcé à travers la réforme du code pénal, la domestication de la CEDEF, la loi du quota pour la participation des femmes » ; iii) les recommandations clés de la CEDEF 2011 sont mises en œuvre ; iii) les capacités des structures offrant des services judiciaires et communautés sont renforcées, iv) la CEDEAO est appuyé pour mettre en œuvre les accord qui adressent les VS

Au niveau des produits, ONU-Femmes va s'assurer que : i) la CEDEAO est appuyée dans la mise en œuvre des accords qui adressent la question des violences contre les femmes ; ii) la loi pénale révisée est adoptée pour répondre et prévenir les violences à l'égard les femmes ; iii) la loi sur les quotas pour renforcer la participation des femmes dans la prise de décisions dans les sphères publics est adoptée ; iv) au moins 50% des recommandations clés du rapport du CEDEF 2011 sont mises en œuvre ; v) les capacités des associations et des coopératives des femmes pour prévenir les violences basées sur le genre sont renforcées ; vii) la Police et la gendarmerie dans les Districts d'Abidjan et du Moyen Cavally sont mieux équipés pour adresser la question des violences à l'égard des femmes ; viii) les cases de la paix sont supportées par les leaders

communautaires, religieux, les femmes et les hommes ; *ix*) la prise en charge psychosociale, médicale, juridique et judiciaire des victimes des violences sexuelles est renforcée .

Domaine d'intervention 3 : Renforcement du leadership des femmes dans la paix et de la réponse humanitaire.

ONU-Femmes va renforcer les capacités des organisations féminines et groupements pour permettre que les besoins, les intérêts et les compétences des femmes sont prises en compte dans le processus de reconstruction post crise.

Au niveau des effets: i) l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont prises en compte dans les actions de la CDVR ; ii) les défenseurs de l'égalité du genre et les leaders communautaires femmes influencent effectivement le processus de réconciliation et de réparation.

Au niveau des produits ; ONU-Femmes : i) renforcement des capacités de la CDVR pour planifier et mettre en œuvre ses interventions en prenant compte le genre ; ii) renforcement des capacités techniques des défenseurs de l'égalité du genre et les leaders communautaires femmes en résolution des conflits et consolidation de la paix dans les zones du projet IRF/PBF » ; iii) renforcement des capacités des acteurs de l'égalité des sexes et des femmes leaders pour faire le plaidoyer pour la participation effective des femmes dans la réconciliation et la résolution des conflits ; iv) les dialogues communautaires dans la prévention des conflits sont participatifs et prennent en compte les besoins et intérêts des femmes ; v) renforcement la participation des défenseurs de l'égalité des sexes et des femmes leaders communautaires dans les sphères de prise de décision dans le cadre du projet

➤ Les partenaires clés

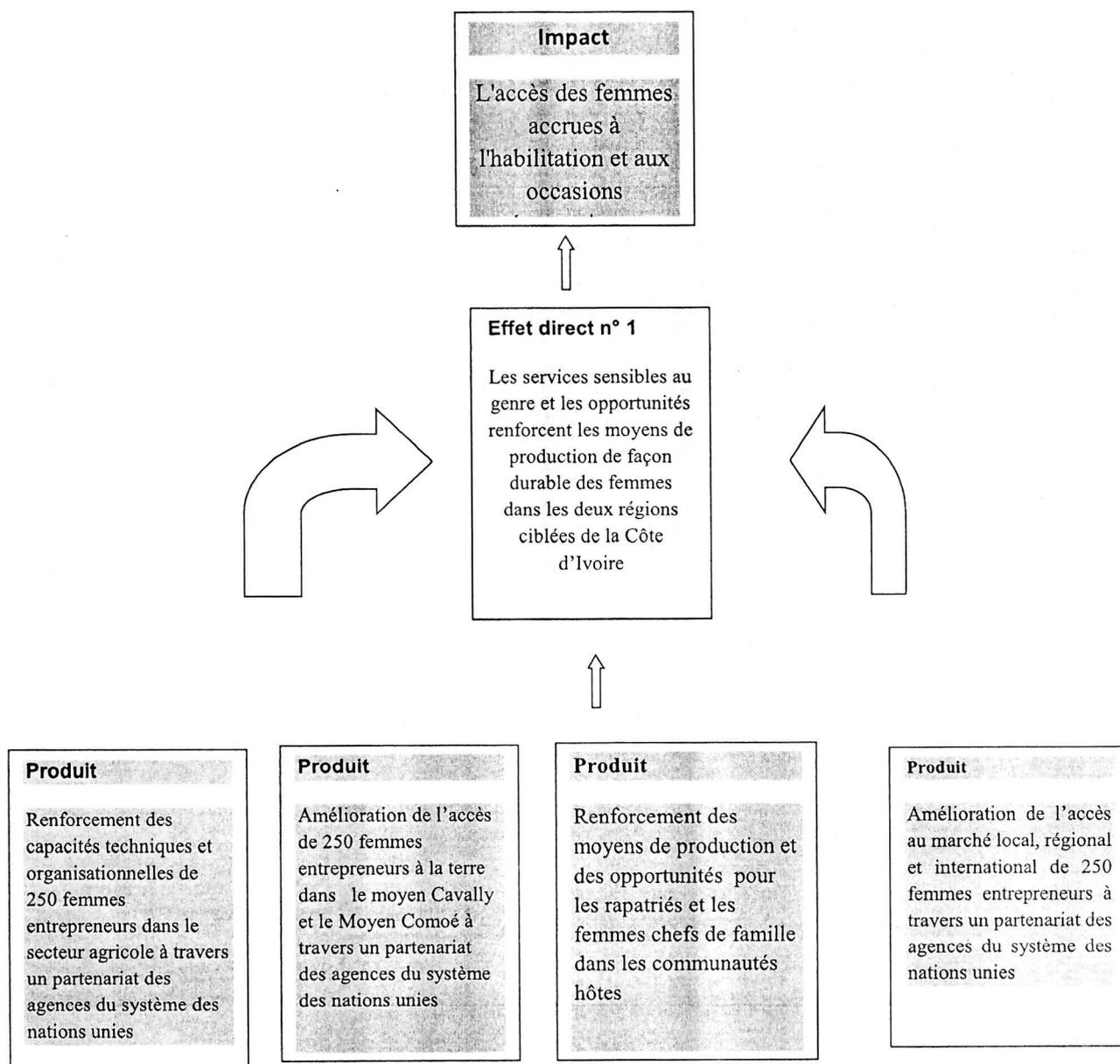
Le Ministère de la Famille, de Femmes et de l'Enfant ; en particulier la direction de l'égalité du genre ; le bureau de la conseillère en genre du Président de la République ; l'unité de genre dans le ministère des finances et l'économie, le ministère de la planification et le développement, les cellules genre des ministères ; Organisations de la société civile et des réseaux de femmes travaillant pour prendre en charge les VVS, entrepreneurs de femmes ; ECOWAS et la présidence et les commissions des syndicats africains.

D'autres structures incluent le GTG du SNU, la mission de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI), les réseaux régionaux et la Commission économique ; le secteur privé : (secteur bancaire y compris), établissements de formation scolaire et professionnelle, le mouvement de travail, chefs religieux.

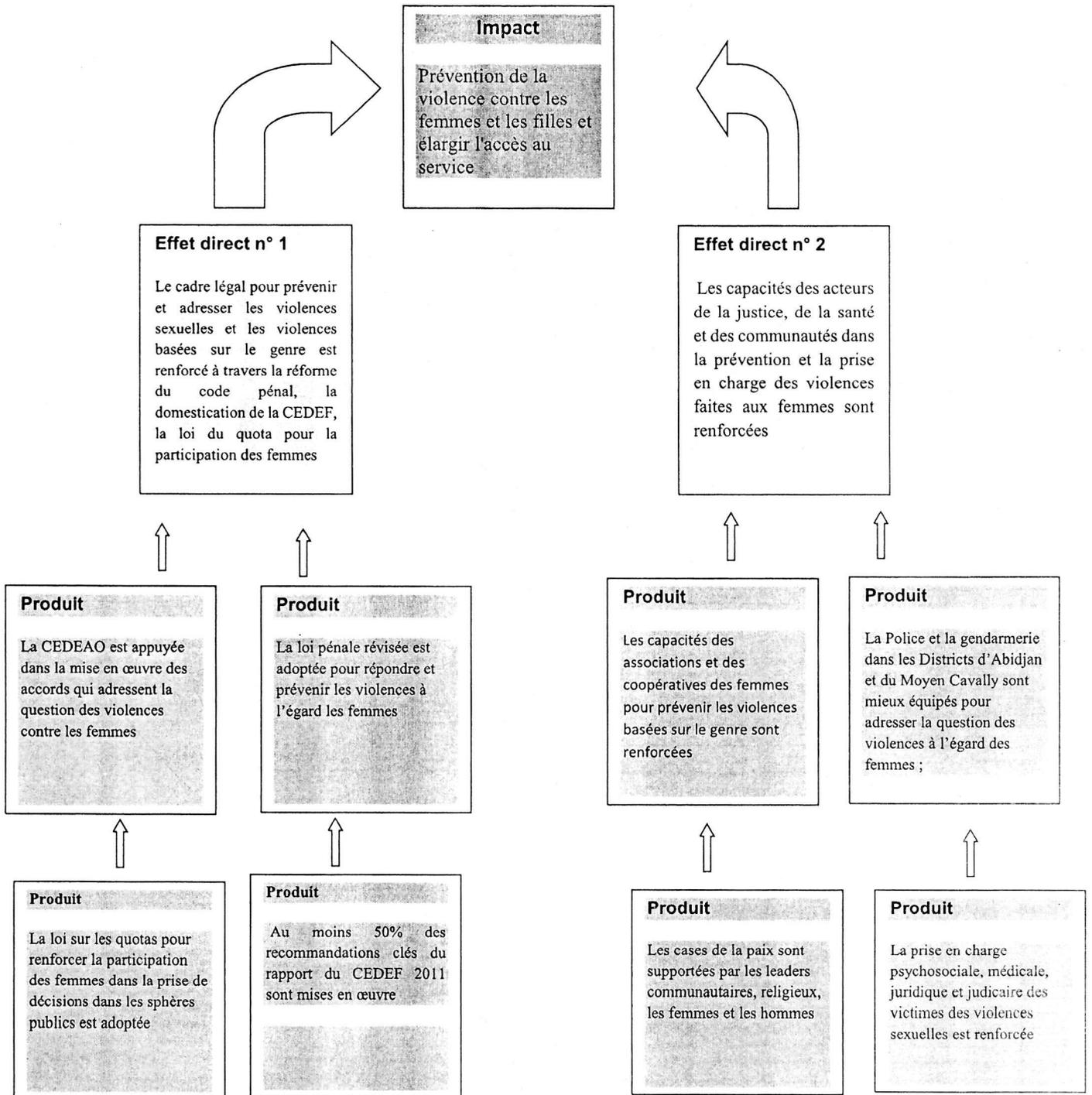
Les ressources

| | IB | CORE | NON CORE available | NON CORE to be mobilized | TOTAL |
|--------------|----------------|---------------|--------------------|--------------------------|------------------|
| DRF | | 242 000 | 594 880 | 2 290 000 | 3 126 880 |
| MRF | 464 241 | 292653 | 0 | 41 000 | 797 894 |
| Total | 464 241 | 534653 | 594 880 | 2 331 000 | 3 924 774 |

AXE STRATÉGIQUE I: L'ACCROISSEMENT DE L'ACCES DES FEMMES A L'AUTONOMISATION ET AUX OPPORTUNITES ECONOMIQUES



AXE STRATÉGIQUE II: PREVENTION DE LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES ET L'ACCES ELARGI AUX SERVICES



AXE STRATÉGIQUE III: LE RENFORCEMENT DU LEADERSHIP DES FEMMES DANS LA PAIX ET DE LA REPONSE HUMANITAIRE

